

Direction du bureau du sous-ministre
et du secrétariat

PAR COURRIEL

Le 2 juin 2022

DEMANDEUR

N/Réf. : 202205-04

Objet : Demande d'accès à l'information

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue le 3 mai 2022.

La recherche a permis de repérer des documents concernant votre demande qui vous sont accessibles. Vous les trouverez ci-joints.

La recherche a également permis de repérer d'autres documents en lien avec votre demande. Toutefois, nous vous informons que ces documents ne sont pas accessibles suivant l'article 28 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A 2.1).

Nous vous indiquons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie de l'article précité.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le responsable de l'accès à l'information,

Original signé par

Démosthène Blasi

p. j. 3

Recherche

Faits/Gestes
pertinents

Localisation

Personnes
liéesVéhicules/
Objets liésAgents
assignésDocuments
liésCodifications,
Lois/Règlements

Suivi

N° GRIF 9-317029-317030 Date rappel 2020-09-01  Statut Rédaction terminée

Bureau* 0201 - BL - Chicoutimi   Notification  Raison 

Information

Date/h début* 2019-06-19 15:00 

Date/h fin 2020-02-21 12:00 

Nature des faits*

Inspection / Phaco-Cerf / 2019-06-19 / Zoo de Falardeau / NC

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Visite faite le 2019-06-19. Les animaux ne sont pas tagués et des abris seront ajoutés à l'enclos des wapiti et daim.
Gabriel doit nous faire parvenir les croquis et dimension des enclos.
Reçu croquis et dimension enclos.
Voir rapport joint.

RAPPEL EN 2020

Commentaires

le 2020-01-08, j'ai eu une conversation avec Simon Larouche concernant le dossier du Zoo de Falardeau, il m'avise avoir fait une visite à l'automne concernant ses enclos et les modifications. M. Larouche m'avise également de faire une visite durant l'hiver afin que M. Gagnon ne prenne pas de

Création COUTURE, Styve (1003) 2019-08-30 09:12:51

Modification COUTURE, Styve (1003) 2020-02-21 15:23:40

Enregistrer

Fermer

Date de l'inspection ▶ A - 06 - 2019

317030
9209034-309035
Numéro Id Rapport GRIF ▶

A DÉTAILS RELATIFS AU TITULAIRE DU PERMIS OU DE L'EXPLOITANT	
Nom, prénom ▶ Gagnon Daniel	Personne morale ▶ Zoo Hudson
Adresse complète ▶ 309 2 ^e rue Saint-David de Valcartier	
Tél. : ▶ (418) 673-4602	Cel. : ▶ () - No du permis ou NIM ▶ 2018091002 - 0016
Type de permis ☐ Général de garde d'animaux ☒ Professionnel de garde d'animaux ☐ Professionnel de garde d'animaux temporaire ☐ Professionnel de garde d'animaux en ferme cynégétique ou en ferme d'élevage ☐ Sans permis (exploitant agricole enr.) ☐ Non enregistré	
La personne rencontrée est-elle la titulaire du permis ou l'exploitant agricole enregistré? ☒ Oui ☐ Non	
Si non, cochez une case ☐ Un employé ☐ Un membre de la famille ☐ Un(e) ami(e) ☐ Autre (préciser) ▶	
Indiquer ses nom et coordonnées ▶	

B DÉTAILS RELATIFS AU(X) LIEU(S) DE GARDE DES ANIMAUX																					
SITE 1	Adresse complète (si différente de A) ▶ Pas une ferme régulière.																				
	Dimension de l'enclos ▶ Voir Photo Saint Guil Superficie ▶ 2017 m ² % boisé ▶ 70 %																				
	Localisation (NAD83) : Lat. ▶ 48 ° 37 ' 57 " N Long. ▶ 071 ° 10 ' 53 " O																				
	Date de début de garde en captivité d'animaux dans ce lieu (année) ▶ 2006																				
	Nombre et espèces d'animaux gardés sur les lieux au moment de l'inspection																				
	<table><thead><tr><th>Espèce</th><th>Nbr.</th><th>Réel</th><th>Estimé</th><th>Provenance / Commentaire</th></tr></thead><tbody><tr><td>cerf virginie</td><td>10</td><td>☐</td><td>☒</td><td rowspan="3">Sont fait une collection au fil des années avec les dents</td></tr><tr><td>cerf rouge</td><td>1</td><td>☒</td><td>☐</td></tr><tr><td></td><td></td><td>☐</td><td>☐</td></tr></tbody></table>	Espèce	Nbr.	Réel	Estimé	Provenance / Commentaire	cerf virginie	10	☐	☒	Sont fait une collection au fil des années avec les dents	cerf rouge	1	☒	☐			☐	☐		
Espèce	Nbr.	Réel	Estimé	Provenance / Commentaire																	
cerf virginie	10	☐	☒	Sont fait une collection au fil des années avec les dents																	
cerf rouge	1	☒	☐																		
		☐	☐																		
SITE 2	Adresse complète ▶ 30x50m (environs).																				
	Dimension de l'enclos ▶ Voir Photo Saint Guil Superficie ▶ 1610 m ² % boisé ▶																				
	Localisation (NAD83) : Lat. ▶ 48 ° 37 ' 49 " N Long. ▶ 071 ° 10 ' 51 " O																				
	Date de début de garde en captivité d'animaux dans ce lieu (année) ▶																				
	Nombre et espèces d'animaux gardés sur les lieux au moment de l'inspection																				
	<table><thead><tr><th>Espèce</th><th>Nbr.</th><th>Réel</th><th>Estimé</th><th>Provenance / Commentaire</th></tr></thead><tbody><tr><td>DAIN</td><td>10</td><td>☒</td><td>☐</td><td>8 Adultes 2 jeunes</td></tr><tr><td></td><td></td><td>☐</td><td>☐</td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td>☐</td><td>☐</td><td></td></tr></tbody></table>	Espèce	Nbr.	Réel	Estimé	Provenance / Commentaire	DAIN	10	☒	☐	8 Adultes 2 jeunes			☐	☐				☐	☐	
Espèce	Nbr.	Réel	Estimé	Provenance / Commentaire																	
DAIN	10	☒	☐	8 Adultes 2 jeunes																	
		☐	☐																		
		☐	☐																		
SITE 3	Adresse complète ▶																				
	Dimension de l'enclos ▶ Voir Photo. Superficie ▶ 1714 m ² % boisé ▶																				
	Localisation (NAD83) : Lat. ▶ 48 ° 37 ' 49 " N Long. ▶ 71 ° 10 ' 51 " O																				
	Date de début de garde en captivité d'animaux dans ce lieu (année) ▶																				
	Nombre et espèces d'animaux gardés sur les lieux au moment de l'inspection																				
	<table><thead><tr><th>Espèce</th><th>Nbr.</th><th>Réel</th><th>Estimé</th><th>Provenance / Commentaire</th></tr></thead><tbody><tr><td>Wapiti</td><td>5</td><td>☒</td><td>☐</td><td>3 adultes 2 jeunes de 2018.</td></tr><tr><td></td><td></td><td>☐</td><td>☐</td><td>1 mâle 2 fem.</td></tr><tr><td></td><td></td><td>☐</td><td>☐</td><td></td></tr></tbody></table>	Espèce	Nbr.	Réel	Estimé	Provenance / Commentaire	Wapiti	5	☒	☐	3 adultes 2 jeunes de 2018.			☐	☐	1 mâle 2 fem.			☐	☐	
Espèce	Nbr.	Réel	Estimé	Provenance / Commentaire																	
Wapiti	5	☒	☐	3 adultes 2 jeunes de 2018.																	
		☐	☐	1 mâle 2 fem.																	
		☐	☐																		

C		CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARDE	
ALIMENTATION (ART. 25 À 28)			
Art. 25. Accès à la nourriture		tous sauf cerf ont du foin sous un abris.	
Observations de l'agent ▶			
Art. 26. Accès à de l'eau de qualité		eau de la municipalité	
Observations de l'agent ▶		on installe de l'eau avec fil électrique.	
HABITAT (ART. 29 À 45)			
Art. 31. Sécurité de l'animal dans son habitat en milieu de garde		☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶			
Art. 32. Salubrité de l'endroit		☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶		cerf a un peu de boue sous le nez (ajout de paille).	
Art. 37. Accès à un abri qui convient à sa morphologie		☐ CONFORME ☒ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶		wapiti, daim, cerf amér. abri. (sont à construire le daim cerf au courant)	
INTÉGRITÉ PHYSIQUE (ART. 46 À 52)			
Art. 46. Soins de santé		☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO ☐ ÉVALUATION VÉTÉRINAIRE NÉCESSAIRE	
Observations de l'agent ▶			

D		CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE GARDE	
Conditions de garde propres aux grands cervidés (art. 87)			
Tous les cervidés			
Hauteur intérieure minimale des éléments de périmètre 2,4 m ☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	Hauteur extérieure minimale des éléments de périmètre 1,07 m ☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	Espacement maximal des poteaux 8 m ☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	Zone de dégagement minimale 3 m ☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO
Daims, cerfs de Virginie et cerfs Sika			
Grillage	☐ Fil flexible en cordes métalliques d'au moins 1,2 mm ou ☒ Grillage métallique d'un calibre d'au moins 12 ½	☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶			
Cerfs rouges et wapitis			
Grillage	Grillage métallique d'un calibre d'au moins 12 ½	☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶			
Art. 92. Présence de l'étiquette à l'oreille			
Aucun "tag"		☐ CONFORME ☒ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶			

SIGNATURES			
APF ▶ NOM Prénom	Sherry FREDERIC	Matricule ▶	883
Signature ▶	Original signé	Date ▶	11-06-2019.
APF ▶ NOM Prénom	ANTHONY STACE	Matricule ▶	1003
Signature ▶		Date ▶	2019-06-19

Date de l'inspection ▶ 2019-06-19

Numéro Id Rapport GRIF ▶

A DÉTAILS RELATIFS AU TITULAIRE DU PERMIS OU DE L'EXPLOITANT	
Nom, prénom ▶ <i>Leguen Daniel</i>	Personne morale ▶ <i>Zac Falardeau</i>
Adresse complète ▶ <i>308 2^{me} rang Saint-David-Falardeau</i>	
Tél. : ▶ <i>(418) 673-4602</i>	Cel. : ▶ () - No du permis ou NIM ▶ <i>2018091002-0016</i>
Type de permis ☐ Général de garde d'animaux ☒ Professionnel de garde d'animaux ☐ Professionnel de garde d'animaux temporaire ☐ Professionnel de garde d'animaux en ferme cynégétique ou en ferme d'élevage ☐ Sans permis (exploitant agricole enr.) ☐ Non enregistré	
La personne rencontrée est-elle la titulaire du permis ou l'exploitant agricole enregistré? ☐ Oui ☐ Non	
Si non, cochez une case ☐ Un employé ☐ Un membre de la famille ☐ Un(e) ami(e) ☐ Autre (préciser) ▶	
Indiquer ses nom et coordonnées ▶	

B DÉTAILS RELATIFS AU(X) LIEU(S) DE GARDE DES ANIMAUX																					
SITE 1	Adresse complète (si différente de A) ▶																				
	Dimension de l'enclos ▶ Superficie ▶ % boisé ▶																				
	Localisation (NAD83) : Lat. ▶ <i>48° 37' 57" N</i> Long. ▶ <i>071° 10' 53" O</i>																				
	Date de début de garde en captivité d'animaux dans ce lieu (année) ▶																				
	Nombre et espèces d'animaux gardés sur les lieux au moment de l'inspection																				
	<table><tr><th>Espèce</th><th>Nbr.</th><th>Réel</th><th>Estimé</th><th>Provenance / Commentaire</th></tr><tr><td><i>Sanglier</i></td><td><i>2</i></td><td>☒</td><td>☐</td><td><i>1 photo, 1 fem.</i></td></tr><tr><td></td><td></td><td>☐</td><td>☐</td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td>☐</td><td>☐</td><td></td></tr></table>	Espèce	Nbr.	Réel	Estimé	Provenance / Commentaire	<i>Sanglier</i>	<i>2</i>	☒	☐	<i>1 photo, 1 fem.</i>			☐	☐				☐	☐	
Espèce	Nbr.	Réel	Estimé	Provenance / Commentaire																	
<i>Sanglier</i>	<i>2</i>	☒	☐	<i>1 photo, 1 fem.</i>																	
		☐	☐																		
		☐	☐																		
SITE 2	Adresse complète ▶																				
	Dimension de l'enclos ▶ Superficie ▶ % boisé ▶																				
	Localisation (NAD83) : Lat. ▶ ° ' " N Long. ▶ ° ' " O																				
	Date de début de garde en captivité d'animaux dans ce lieu (année) ▶																				
	Nombre et espèces d'animaux gardés sur les lieux au moment de l'inspection																				
	<table><tr><th>Espèce</th><th>Nbr.</th><th>Réel</th><th>Estimé</th><th>Provenance / Commentaire</th></tr><tr><td></td><td></td><td>☐</td><td>☐</td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td>☐</td><td>☐</td><td></td></tr><tr><td></td><td></td><td>☐</td><td>☐</td><td></td></tr></table>	Espèce	Nbr.	Réel	Estimé	Provenance / Commentaire			☐	☐				☐	☐				☐	☐	
Espèce	Nbr.	Réel	Estimé	Provenance / Commentaire																	
		☐	☐																		
		☐	☐																		
		☐	☐																		

C CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARDE	
ALIMENTATION (ART. 25 À 28)	
Art. 25. Accès à la nourriture	☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO
Observations de l'agent ▶	
Art. 26. Accès à de l'eau de qualité	☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO
Observations de l'agent ▶ <i>Absence de nourriture dans l'enclos.</i>	
HABITAT (ART. 29 À 45)	
Art. 31. Sécurité de l'animal dans son habitat en milieu de garde	☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO
Observations de l'agent ▶	
Art. 37. Accès à un abri qui convient à sa morphologie	☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO
Observations de l'agent ▶	

CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARDE (SUITE)

INTÉGRITÉ PHYSIQUE (ART. 46 À 52)

Art. 46. Soin de santé

☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO
☐ ÉVALUATION VÉTÉRINAIRE NÉCESSAIRE

Observations de l'agent ▶

D

CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE GARDE

Conditions de garde propres aux sangliers (art. 86 à 98)

Art. 87. Condition de garde (clôtures)

☒ CONFORME
☐ NON CONFORME
☐ PHOTO

Sangliers

Hauteur intérieure minimale
des éléments de périmètre☒ 1,8 m
☐ CONFORME
☐ NON CONFORME
☐ PHOTOHauteur extérieure minimale
des éléments de périmètre☒ 1,07 m
☐ CONFORME
☐ NON CONFORME
☐ PHOTO

Espacement maximal des poteaux

☒ 4 m
☐ CONFORME
☐ NON CONFORME
☐ PHOTO

Zone de dégagement minimale

☒ 3 m
☐ CONFORME
☐ NON CONFORME
☐ PHOTO

Observations de l'agent ▶

*Idem à inspection # 239631 de opération Obélix -
doit acquies jusqu'à nouvelle perçution mais est conforme à nouvelle sig.*

Grillage

- ☒
- Si situé à plus de 90 cm du niveau du sol (calibre d'au moins 12 ½).
-
- ☐
- Sous le sol ou à moins de 90 cm du niveau du sol (calibre d'au moins 10 dont les fils sont espacés d'au plus 10 cm) ou (de calibre d'au moins 8 dont les fils sont espacés d'au plus 10 cm).

☒ CONFORME
☐ NON CONFORME
☐ PHOTOEnfouisse-
ment du
grillage

- ☒
- Profondeur minimale de 90 cm enfouis en ligne droite ou avec un angle maximal de 45° vers l'intérieur.
-
- ☐
- Profondeur minimale de 30 cm s'ils se poursuivent perpendiculairement vers l'intérieur sur une distance minimale de 90 cm.
-
- ☐
- Jusqu'à une profondeur minimale de 45 cm si un fil électrique est présent.

☒ CONFORME
☐ NON CONFORME
☐ PHOTOFil
électrique

- ☐
- Si utilisé, tension minimale 5 000 volts, calibre d'au moins 12 ½ et être situé à l'intérieur de l'installation de garde à une distance de 25 à 35 cm du périmètre et à une hauteur de 10 à 45 cm du sol.

☐ CONFORME
☐ NON CONFORME
☐ PHOTO

Observations de l'agent ▶

Art. 88. Périmètre d'une installation

☒ CONFORME
☐ NON CONFORME
☐ PHOTO

Observations de l'agent ▶

A petite terre le matériel avait construction et a été bien + solide

Art. 89. Fil électrique combiné avec un élément de périmètre

☐ CONFORME
☐ NON CONFORME
☐ PHOTO

Observations de l'agent ▶

N/A.

Art. 92. Présence de l'étiquette à l'oreille

☐ CONFORME
☒ NON CONFORME
☐ PHOTO

Observations de l'agent ▶

Pas d'étiquette.

SIGNATURES

APF ▶ NOM Prénom

*Steele ADEERIC*Matricule ▶ *883*

Signature ▶

Date ▶ *2019-06-19*

APF ▶ NOM Prénom

*Barthelemy Strue*Matricule ▶ *1003*

Signature ▶

Original signé

Date ▶ *2019-06-19*

9309034-309035

Date de l'inspection ▶ 19-06-2019

Numéro Id Rapport GRIF ▶

A DÉTAILS RELATIFS AU TITULAIRE DU PERMIS OU DE L'EXPLOITANT	
Nom, prénom ▶ Coguin Daniel	Personne morale ▶ Les FALANDEAU
Adresse complète ▶ 309 2me Rang Falandreau	
Tél. : ▶ (418) 673-4602	Cel. : ▶ () - No du permis ou NIM ▶
Type de permis ☐ Général de garde d'animaux ☒ Professionnel de garde d'animaux ☐ Professionnel de garde d'animaux temporaire ☐ Professionnel de garde d'animaux en ferme cynégétique ou en ferme d'élevage ☐ Sans permis (exploitant agricole enr.) ☐ Non enregistré	
La personne rencontrée est-elle la titulaire du permis ou l'exploitant agricole enregistré? ☒ Oui ☐ Non	
Si non, cochez une case	☐ Un employé ☐ Un membre de la famille ☐ Un(e) ami(e) ☐ Autre (préciser) ▶
Indiquer ses nom et coordonnées ▶	

B	DÉTAILS RELATIFS AU(X) LIEU(S) DE GARDE DES ANIMAUX			
	Adresse complète (si différente de A) ▶			
	Dimension de l'enclos ▶ Forêt irrégulière		Superficie ▶ 1176 m ²	% boisé ▶ 100% ²
	Localisation (NAD83): Lat. ▶ 48° 37' 49" N Long. ▶ 71° 10' 51" O			
	Date de début de garde en captivité d'animaux dans ce lieu (année) 2006 ▶			
SITE 1	Nombre et espèces d'animaux gardés sur les lieux au moment de l'inspection			
	Espèce	Nbr.	Réel	Estimé
	Bison	2	☒	☐
			☐	☐
			☐	☐

SITE 2	Adresse complète ▶			
	Dimension de l'enclos ▶		Superficie ▶	% boisé ▶
	Localisation (NAD83): Lat. ▶ ° ' " N Long. ▶ ° ' " O			
	Date de début de garde en captivité d'animaux dans ce lieu (année) ▶			
	Nombre et espèces d'animaux gardés sur les lieux au moment de l'inspection			
	Espèce	Nbr.	Réel	Estimé
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐

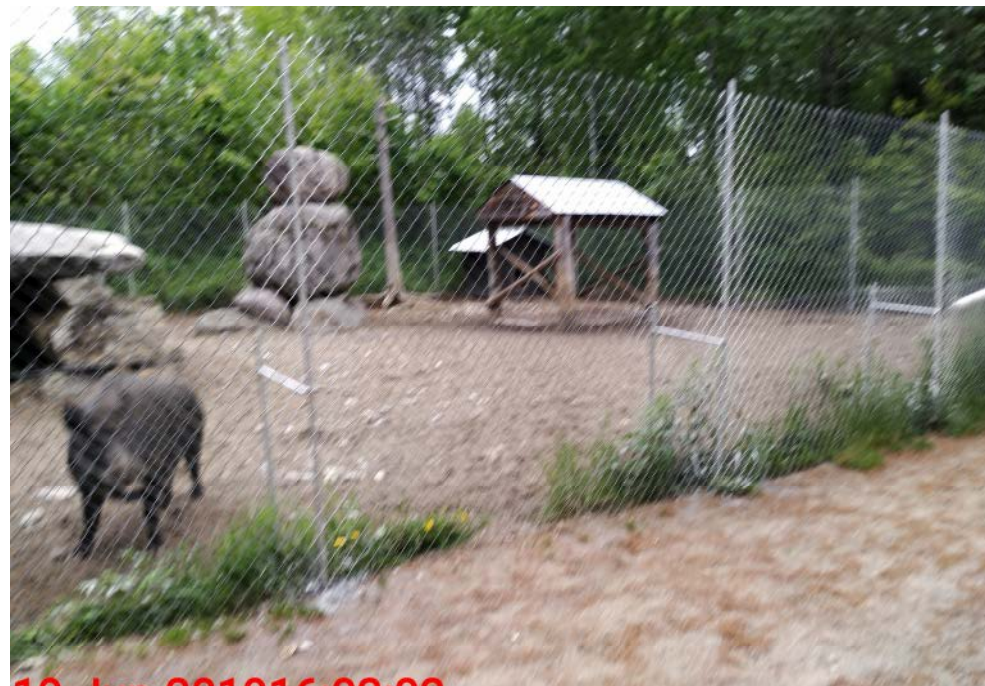
SITE 3	Adresse complète ▶			
	Dimension de l'enclos ▶		Superficie ▶	% boisé ▶
	Localisation (NAD83): Lat. ▶ ° ' " N Long. ▶ ° ' " O			
	Date de début de garde en captivité d'animaux dans ce lieu (année) ▶			
	Nombre et espèces d'animaux gardés sur les lieux au moment de l'inspection			
	Espèce	Nbr.	Réel	Estimé
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐

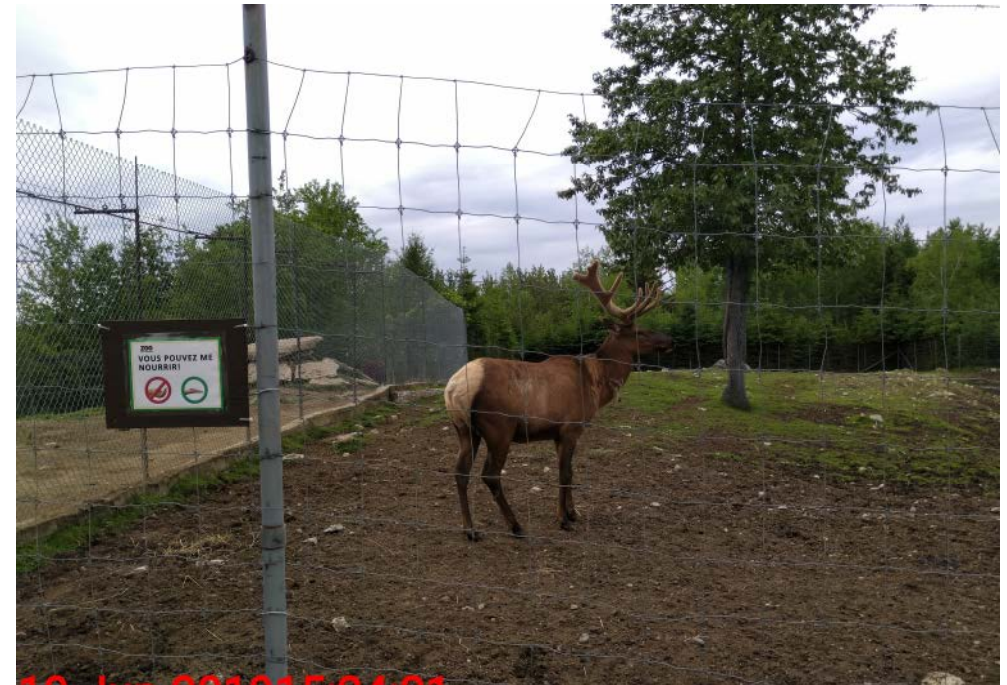
C		CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARDE	
ALIMENTATION (ART. 25 À 28)			
Art. 25. Accès à la nourriture		N/A.	
Observations de l'agent ▶		Balle ronde sous cage (Bison pas dans l'enclos car dans bâtiment de ferme.)	
Art. 26. Accès à de l'eau de qualité			
Observations de l'agent ▶			
HABITAT (ART. 29 À 45)			
Art. 31. Sécurité de l'animal dans son habitat en milieu de garde		☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶		# Enclos en rénovation qui respecte les nouvelles règles.	
Art. 32. Salubrité de l'endroit		☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶		# ↑	
Art. 37. Accès à un abri qui convient à sa morphologie		☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶		En construction 19/06/2019.	
INTÉGRITÉ PHYSIQUE (ART. 46 À 52)			
Art. 46. Soins de santé		☐ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO ☐ ÉVALUATION VÉTÉRINAIRE NÉCESSAIRE	
Observations de l'agent ▶		N/A bison	

D		CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE GARDE	
Conditions de garde propres aux très grands herbivores (art. 53)			
Grillage métallique d'un calibre d'au moins 12 ½		Hauteur intérieure minimale des éléments de périmètre 1,5 m	
☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO		☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶		→ Zone de sécurité pour protéger les clients. "Pas tagée" → Ajout d'arbres de transfert, → 3 rangs de barbelés en surplomb extérieur.	

SIGNATURES			
APF ▶ NOM Prénom	Original signé		Matricule ▶ 883
Signature ▶			Date ▶ 19-06-2019
APF ▶ NOM Prénom			Matricule ▶ 1003
Signature ▶			Date ▶ 2019-06-19









Date de l'inspection ▶ 2019-06-13

Numéro Id Rapport GRIF ▶ 9310558

A DÉTAILS RELATIFS AU TITULAIRE DU PERMIS OU DE L'EXPLOITANT			
Nom, prénom ▶ Miller Clifford		Personne morale ▶ Miller Zoo	
Adresse complète ▶ 20 Route Hurley Frampton QC G0R 1M0			
Tél. : ▶ (418) 479-2000		Cel. : ▶ (418) 209-8776	
Type de permis		No du permis ou NIM ▶	
☐ Général de garde d'animaux ☒ Professionnel de garde d'animaux ☐ Professionnel de garde d'animaux temporaire			
☐ Professionnel de garde d'animaux en ferme cynégétique ou en ferme d'élevage ☐ Sans permis (exploitant agricole enr.)			
☐ Non enregistré			
La personne rencontrée est-elle la titulaire du permis ou l'exploitant agricole enregistré? ☒ Oui ☐ Non			
Si non, cochez une case ☐ Un employé ☐ Un membre de la famille ☐ Un(e) ami(e) ☐ Autre (préciser) ▶			
Indiquer ses nom et coordonnées ▶			

B DÉTAILS RELATIFS AU(X) LIEU(S) DE GARDE DES ANIMAUX					
SITE 1	Adresse complète (si différente de A) ▶				
	Dimension de l'enclos ▶ 5500 m ²		Superficie ▶ 5500 m ²		% boisé ▶ 90 %
	Localisation (NAD83): Lat. ▶ 46 ° 30 ' 39 " N Long. ▶ 70 ° 49 ' 34 " O				
	Date de début de garde en captivité d'animaux dans ce lieu (année) ▶				
	Nombre et espèces d'animaux gardés sur les lieux au moment de l'inspection				
	Espèce	Nbr.	Réel	Estimé	Provenance / Commentaire
	Orignal	1	☒	☐	Réhabilitation agent de la faune maintenant sur Zoo
	Daim	4	☒	☐	Agent de la faune
	Ours de Virginie	7	☒	☐	Agent de la faune
SITE 2	Adresse complète ▶				
	Dimension de l'enclos ▶		Superficie ▶		% boisé ▶
	Localisation (NAD83): Lat. ▶ ° ' " N Long. ▶ ° ' " O				
	Date de début de garde en captivité d'animaux dans ce lieu (année) ▶				
	Nombre et espèces d'animaux gardés sur les lieux au moment de l'inspection				
	Espèce	Nbr.	Réel	Estimé	Provenance / Commentaire
			☐	☐	
			☐	☐	
			☐	☐	
SITE 3	Adresse complète ▶				
	Dimension de l'enclos ▶		Superficie ▶		% boisé ▶
	Localisation (NAD83): Lat. ▶ ° ' " N Long. ▶ ° ' " O				
	Date de début de garde en captivité d'animaux dans ce lieu (année) ▶				
	Nombre et espèces d'animaux gardés sur les lieux au moment de l'inspection				
	Espèce	Nbr.	Réel	Estimé	Provenance / Commentaire
			☐	☐	
			☐	☐	
			☐	☐	

C	CONDITIONS GÉNÉRALES DE GARDE
ALIMENTATION (ART. 25 À 28)	
Art. 25. Accès à la nourriture <i>Oui</i>	
Observations de l'agent ▶	
Art. 26. Accès à de l'eau de qualité <i>Oui</i>	
Observations de l'agent ▶	
HABITAT (ART. 29 À 45)	
Art. 31. Sécurité de l'animal dans son habitat en milieu de garde ☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶	
Art. 32. Salubrité de l'endroit ☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶ <i>Propre</i>	
Art. 37. Accès à un abri qui convient à sa morphologie ☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶ <i>Milieu très boisé.</i>	
INTÉGRITÉ PHYSIQUE (ART. 46 À 52)	
Art. 46. Soins de santé ☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO ☐ ÉVALUATION VÉTÉRINAIRE NÉCESSAIRE	
Observations de l'agent ▶ <i>Suivi avec un vétérinaire.</i>	

D	CONDITIONS SPÉCIFIQUES DE GARDE		
Conditions de garde propres aux grands cervidés (art. 87)			
Tous les cervidés			
Hauteur intérieure minimale des éléments de périmètre 2,4 m ☐ CONFORME ☒ NON CONFORME ☐ PHOTO	Hauteur extérieure minimale des éléments de périmètre 1,07 m ☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	Espacement maximal des poteaux 8 m ☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	Zone de dégagement minimale 3 m ☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO
Daims, cerfs de Virginie et cerfs Sika			
Grillage	☐ Filet flexible en cordes métalliques d'au moins 1,2 mm ou ☒ Grillage métallique d'un calibre d'au moins 12 ½	☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶ <i>Grillage conforme</i>			
Cerfs rouges et wapitis			
Grillage	Grillage métallique d'un calibre d'au moins 12 ½	☒ CONFORME ☐ NON CONFORME ☐ PHOTO	
Observations de l'agent ▶ <i>Grillage conforme.</i>			
Art. 92. Présence de l'étiquette à l'oreille			
☐ CONFORME ☒ NON CONFORME ☐ PHOTO			
Observations de l'agent ▶ <i>Cervide non étiqueté</i>			

SIGNATURES	
APF ▶ NOM Prénom <i>Rou. Schnu</i>	Matricule ▶ <i>1095</i>
Signature ▶ 	Date ▶ <i>2019-06-13</i>
APF ▶ NOM Prénom	Matricule ▶
Signature ▶	Date ▶ - -

Recherche	Faits/Gestes pertinents	Localisation	Personnes liées	Véhicules/ Objets liés	Agents assignés	Documents liés	Codifications, Lois/Règlements	Suivi
-----------	-------------------------	--------------	-----------------	------------------------	-----------------	----------------	--------------------------------	-------

N° GRIF 20-352806-352807

Date rappel



Statut

Rédaction terminée

Bureau* 1232 - BL - Beauceville x

Notification

Raison

Information

Date/h début* 2020-08-16 11:30

Date/h fin 2020-08-16 12:10

Nature des faits* ?

Inspection enclos Réhabilitation-Réserve/Cerf de Virginie Indigène/2020-08-16/ Miller ZOO/Frampton/

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Le 15 août 2020, je Nicolas Roy me rend au Miller Zoo pour taggué un cerf albinos qui était entré avant mes vacance sous le permis de réhabilitation. En me voyant M. Cliffer Miller m'indique qu'il a découvert 2 cerfs morts dans sa nouvelle enclos de réhabilitation située dans la réserve (nouveau secteur). Je suis allé marché le secteur avec lui et j'ai découvert une patte d'un des chevreuils brun et la tête et une partie du corps de de celui albinos.

J'ai aussi constaté où l'entré par infraction a eu lieu, sois une clôture bien installée, mais ils ont réussi à creuser un passage. Le 3e cerfs à été rapporté dans la petite enclos près de leur quartier général. Il est légèrement blessé à la tête et ça ressemble à des blessures causées par la clôture. Peut-être voulait-il s'enfuir à la vue des événements.

Dossier fermé.

Commentaires

Création ROY, Nicolas (927) 2020-08-16 14:50:52

Modification ROY, Nicolas (927) 2020-08-16 15:09:50

Enregistrer

Fermer





Résumé d'inspection :

Le 12 février 2021, une inspection est prévue au Miller Zoo, afin de valider la conformité du nouvel enclos de cervidé suite aux travaux, qui ont été faite au cours de l'été 2020. L'inspection a pour but de valider la conformité des lieux avant l'arrivée de 5 cerfs de virginie, qui seront transféré de la région de Montréal.

Vers 12h15, une inspection visuelle des lieux est faite par l'agent Johnny ROY en compagnie du lieutenant Sylvain Marois et du propriétaire des lieux. Le périmètre de l'enclos est mesuré à l'aide de point GPS. L'inspection ne révèle aucune anomalie à l'exception d'une légère ouverture à une porte suite à une réparation d'urgence du bassin d'eau. Cette situation est temporaire et la petite ouverture sera bouchée.



La superficie de l'enclos est d'environ 19 000 mètre carré. Les cerfs, Dain et orignal sont étiqueté. Impossible de les dénombrer à partir de l'extérieur de l'enclos. Site très boisé.

Présence de nourriture.

L'enclos répond aux normes en vertu de la Règlementation sur la garde d'animaux en captivité.
(R.5.1)

[Recherche](#)[Nouveau](#)[Registre](#)[Nous joindre](#)[Aide](#)[Se déconnecter](#)

Rapport d'inspection N° 297355

[Afficher le dossier](#)[Dupliquer le rapport](#)[Vérifier le rapport](#)[Recherche](#)[Faits/Gestes
pertinents](#)[Localisation](#)[Personnes
liées](#)[Véhicules/
Objets liés](#)[Agents
assignés](#)[Documents
liés](#)[Codifications,
Lois/Règlements](#)[Suivi](#)

N° GRIF 9-297354-297355

Date rappel 

Statut Rédaction terminée

Bureau* 0402 - BL - Saint-Alexis-des-M  Notification Raison 

Information

Date/h début* 2019-02-18 10:00 Date/h fin 2019-02-18 12:00 Nature des faits*

inspection/Zoo de St-Édouard/2019-02-18/C

Rapport de l'APF (Confidentiel)

Nous sommes allés au Zoo de St-Édouard pour vérifier le pot de supplément et minéraux pour le Lion Nala. Commentaires

Création BRISSON, Jean-Philippe (1055) 2019-02-19 08:02:05

Modification BRISSON, Jean-Philippe (1055) 2019-02-19 09:20:06

[Enregistrer](#)[Fermer](#)[Accessibilité](#) [Nous joindre](#)Québec 

© Gouvernement du Québec, 2007-2022

ORIGINE		
Nom de l'organisme	No Mandant	No de dossier
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs		
Nom et adresse du responsable du dossier		

☒ Sélectionner ici

E	FAITS ET GESTES PERTINENTS
1.	Pour l'obtention du permis de garde professionnel classe 1 de madame Émilie GAUDRY, une inspection de ses
2.	installations est requise.
3.	
4.	En mars 2021, une première inspection est planifiée, mais en validant les plans fournis par Madame GAUDRY, nous
5.	nous apercevons que la taille des enclos et des bassins de baignade sont trop petits. L'inspection est annulée et une
6.	demande de modification est faite.
7.	
8.	Début avril, de nouveaux plans sont soumis et semblent conformes.
9.	Le 13 avril 2021, je Jean-Philippe BRISSON prends rendez-vous pour l'inspection le vendredi 16 avril 2021 à 13 h.
10.	
11.	Le 16 avril, arrivée sur le site du Zoo Animalia, nous sommes, moi, Jean-Philippe BRISSON et ma collègue Audrée
12.	BEAUDIN, accueillis par monsieur Normand TRAHAN. Quelques minutes plus tard, Mme GAUDRY arrive. Nous
13.	sommes en véhicule identifié #514. Nous sommes en uniforme. Nous nous présentons comme agents de protection
14.	de la faune.
15.	
16.	Vers 13 h 10, l'inspection commence. Nous allons tous au sous-sol de la grange rouge pour vérifier l'enclos d'hiver
17.	du caïman. Je prends des photos et je mesure les dimensions de l'enclos et du bassin de baignade. Je fais un croquis
18.	et note le tout. Nous constatons l'absence de lampes chauffantes et de source de radiation UV. Première non-
19.	conformité.
20.	
21.	Nous passons ensuite à l'enclos d'hiver des deux alligators. Croquis, photos et mesures sont faits. Je consigne le
22.	tout. Même constat, pas lampe chauffante et source de rayonnement UV.
23.	
24.	Nous passons ensuite à l'enclos d'hiver des tortues. Prise de mesures et croquis. Pas de lampes chauffantes et
25.	sources de rayonnement UV.
26.	
27.	Vivarium pour serpents. Mesures et photo.
28.	
29.	Enclos d'hiver pour la buse. Prise de photos et de mesures. Présence de deux perchoirs de taille et textures
30.	différentes. Deux petits tabourets sont aussi présents dans l'enclos.

☒ Suite page suivante

SIGNATURES											
☐ J'ai personnellement constaté les faits mentionnés à la section E					☐ J'ai personnellement constaté les faits mentionnés à la section E						
☐ Agent de la paix ou ☐ Personne chargée de l'application de la loi					☐ Agent de la paix ou ☐ Personne chargée de l'application de la loi						
NOM, Prénom (en lettres moulées)				Matricule	NOM, Prénom (en lettres moulées)				Matricule		
Signature		Date :	Année	Mois	Jour	Signature		Date :	Année	Mois	Jour

ORIGINE		
Nom de l'organisme	No Mandant	No de dossier
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs		
Nom et adresse du responsable du dossier		

☒ Suite de E

E	FAITS ET GESTES PERTINENTS
1.	Nous sortons de la grange rouge.
2.	
3.	Nous nous dirigeons vers la volière du pygargue. Prise de photos, de mesures et croquis. Présence de deux
4.	perchoirs de taille et textures différentes. Un petit abri dans le coin.
5.	
6.	Étant sur place, Mme GAUDRY nous demande de prendre des mesures des autres enclos prêts à accueillir d'autres
7.	bêtes. Comme aucun plan n'a été fourni à Stéphane GUAY, responsable de l'émission des permis, nous acceptons
8.	de les mesurer, mais sous réserve d'émission de ses plans pour approbation préalable.
9.	
10.	Nous prenons des mesures des enclos d'hiver des kangourous, de l'élan du Cap, de l'élan de Nigault, des zèbres,
11.	du porc-épic africain et des maras. Je prends aussi les mesures de l'enclos de l'oryx, mais celui-ci est trop petit.
12.	Nous mesurons ensuite les enclos extérieurs du renard, des maras et du porc-épic africain.
13.	
14.	Nous prenons les mesures de l'abri d'hiver des léopards, mais comme la construction n'est pas terminée,
15.	impossible de valider le tout.
16.	
17.	Nous expliquons la suite des procédures et répondons aux questions de Mme GAUDRY et M. Normand TRAHAN.
18.	Vers 15 h, nous quittons les lieux
19.	
20.	
21.	
22.	
23.	
24.	
25.	
26.	
27.	
28.	
29.	
30.	
☐ Suite page suivante	

SIGNATURES																					
☐ J'ai personnellement constaté les faits mentionnés à la section E					☐ J'ai personnellement constaté les faits mentionnés à la section E																
☐ Agent de la paix		ou		☐ Personne chargée de l'application de la loi		☐ Agent de la paix		ou		☐ Personne chargée de l'application de la loi											
Nom et prénom (en lettres moulées)				Matricule		Nom et prénom (en lettres moulées)				Matricule											
Signature			Date :		Année		Mois		Jour		Signature			Date :		Année		Mois		Jour	

[Recherche](#)[Nouveau](#)[Registre](#)[Nous joindre](#)[Aide](#)[Se déconnecter](#)

Rapport d'inspection N° 379494

[Afficher le dossier](#)[Dupliquer le rapport](#)[Vérifier le rapport](#)[Recherche](#)[Faits/Gestes
pertinents](#)[Localisation](#)[Personnes
liées](#)[Véhicules/
Objets liés](#)[Agents
assignés](#)[Documents
liés](#)[Codifications,
Lois/Règlements](#)[Suivi](#)

N° GRIF 21-379493-379494

Date rappel 

Statut Rédaction terminée

Bureau* 0401 - BL - Shawinigan  Notification Raison 

Information

Date/h début* 2021-04-16 13:00 Date/h fin 2021-04-16 15:00 Nature des faits*

inspection/zoo Animalia/GAUDRY Émilie/2021-04-16/

Rapport de l'APF (Confidentiel)

voir pfq-150 Le seul manque c'est les lampe UV et Chauffante mais vont être installé à l'arrivée des animaux. Une photographie est exigé de l'installation des lampes lors de l'arrivée des reptiles. Commentaires

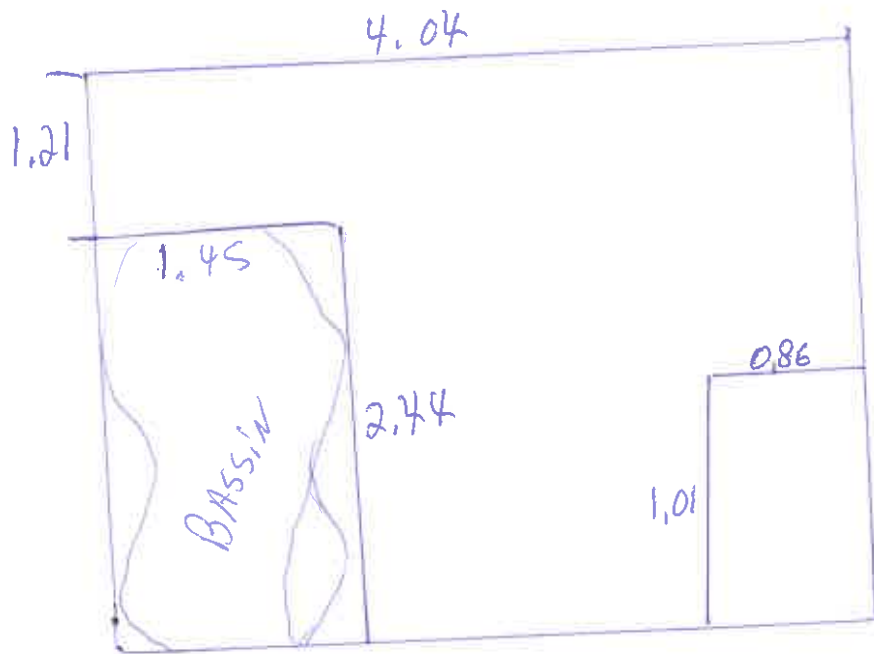
Création BRISSON, Jean-Philippe (1055) 2021-04-21 14:50:56

Modification BRISSON, Jean-Philippe (1055) 2021-05-25 10:32:12

[Enregistrer](#)[Fermer](#)[Accessibilité](#)[Nous joindre](#)Québec 

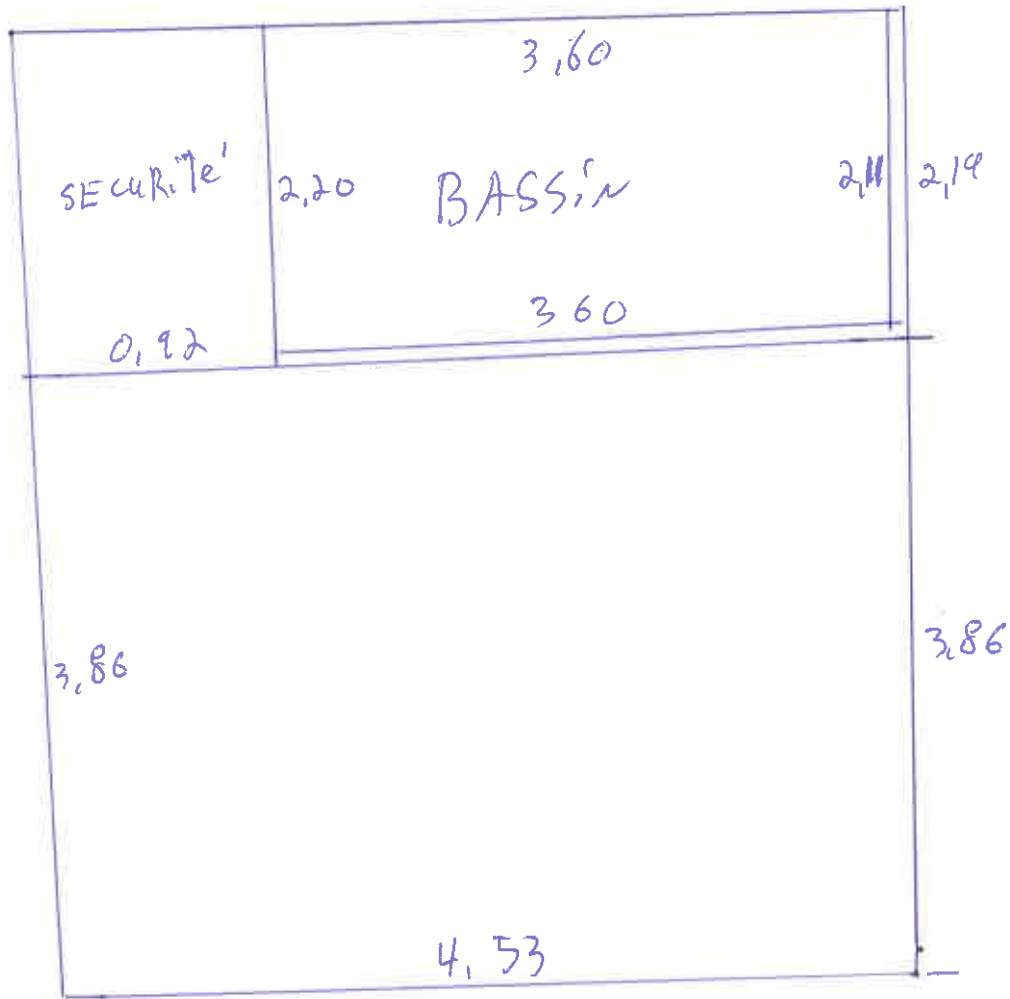
© Gouvernement du Québec, 2007-2022

CAIMAN Suchi



4.5 cm Hüllt

Ali + GATOR 2 ALIGATORS



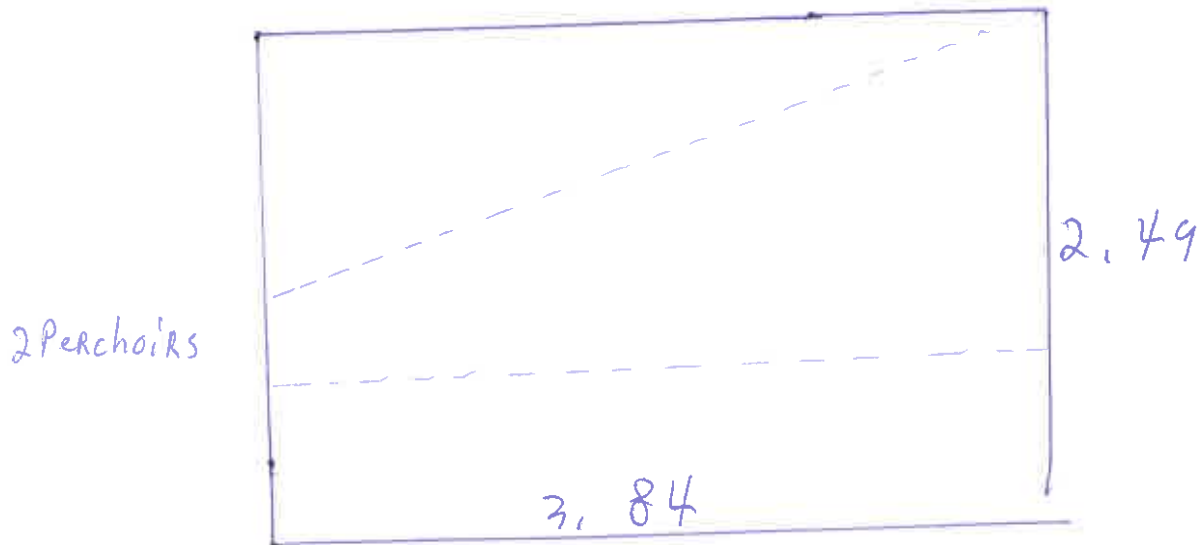
Profondeur BASSIN 0.45 m







BUSE HIVER



PYGARGUE

